

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE



MODALITES POUR LES
SELECTIONS EN EQUIPE DE
FRANCE 2015/2016 EN CYCLISME

CYCLO-CROSS

PREAMBULE : PRINCIPES GENERAUX

LA SAISON SPORTIVE 2015-2016 S'INSCRIT DANS LA DYNAMIQUE DE L'OLYMPIADE « RIO 2016 ». LE CALENDRIER SPORTIF INTERNATIONAL RESTE PRIORITAIRE POUR PERMETTRE À LA FRANCE D'OBTENIR LES QUOTAS NÉCESSAIRES POUR ÊTRE PRÉSENTE DANS LES COMPÉTITIONS DE RÉFÉRENCES (CHAMPIONNATS D'EUROPE, CHAMPIONNATS DU MONDE ET COUPES DU MONDE). LES ÉQUIPES DE FRANCE ET LES SÉLECTIONS NATIONALES DOIVENT À LA FOIS ÊTRE COMPÉTITIVES AU PLUS HAUT-NIVEAU, ET CONTRIBUER À L'ACCESSION DES JEUNES SPORTIFS AU NIVEAU INTERNATIONAL AFIN DE PRÉPARER DURABLEMENT NOTRE FUTURE ÉLITE AUX GRANDS RENDEZ-VOUS INTERNATIONAUX DE DEMAIN. L'OBJECTIF EST DE SÉLECTIONNER L'ATHLÈTE QUI A LE PLUS DE CHANCE D'OBTENIR UNE PLACE SUR LE PODIUM DANS CHAQUE DISCIPLINE.

1- Le Directeur Technique National est le sélectionneur, il arrêtera la sélection sur proposition des entraîneurs nationaux et après consultation du médecin fédéral.

2- Le sélectionneur effectuera son choix parmi les athlètes sélectionnables dans l'intérêt de la performance de l'Equipe de France.

3- La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(s). Ce(s) dernier(s) peut(vent) être désigné(s) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

4- La sélection reste subordonnée à la signature et à l'application du règlement des Equipes de France.

5- Le Directeur Technique National pourra, à tout moment, retirer de la liste des athlètes sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimums la compétition pour laquelle il est retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale, l'absence totale ou partielle du suivi médical réglementaire ou d'un comportement répréhensible (lois et règlements nationaux ou internationaux).

6- Les athlètes s'engagent à honorer toute sélection en Equipe de France et respecter le calendrier de compétitions défini à cet effet, sauf contre-indication médicale constatée par le médecin en charge des équipes de France et/ou le médecin fédéral. Tout autre motif sera laissé à l'appréciation du Directeur Technique National.

7- Le Directeur Technique National peut ne pas appliquer les quotas attribués au pays.

8- Les modalités et critères ci-dessous sont contingents à la condition qu'aucune modification ne soit apportée par la fédération internationale (U.C.I) et/ou par la fédération Européenne (U.E.C.) aux règles en vigueur pour les Championnats d'Europe et du Monde.

➔ Stages des Equipes de France :

3 stages nationaux de préparation sont programmés. Ils s'effectuent sur principe d'une sélection nationale proposée par l'entraîneur national :

- **Stage de Préparation aux Championnats d'Europe du 27 au 29 octobre 2015 à St Quentin en Yvelines (Centre National du Cyclisme) :**

Seront sélectionnés à ce stage les coureurs sélectionnés pour les Championnats d'Europe de Cyclo-cross.

- **Stage de Reconnaissance circuit du Championnat du Monde du 27 au 29 décembre 2015 à Zolder (Belgique) :**

Seront sélectionnés à ce stage des coureurs sélectionnables pour les Championnats du Monde de Cyclo-cross.

- **Stage de Préparation aux Championnats du Monde à Besançon et Lignières du 11 au 15 janvier 2016 :**

Seront sélectionnés à ce stage les coureurs sélectionnés pour les Championnats du Monde de Cyclo-cross.

➔ Epreuves de la Coupe du Monde

Les épreuves 2015-2016 de la Coupe du Monde de cyclo-cross sont :

- Las Vegas (USA) le 16/09/2015 ;
- Valkenburg (Pays-Bas) le 18/10/2015 ;
- Koksijde (Belgique) le 22/11/2015 ;
- Namur (Belgique) le 20/12/2015 ;
- Heusden Zolder (Belgique) le 26/12/2015 ;
- Lignières en Berry (France) le 17/01/2016 ;
- Hooghereide (Pays-Bas) le 24/01/2016.



➔ Coupes du Monde - Dames U23 et Dames Elites:

8 places sont disponibles, incluant les dames appartenant au Top 50 du Ranking UCI, qualifiées d'office et non remplaçables.

Chaque dame devra déposer sa candidature à la DTN, via le site internet officiel (www.ffc.fr) , **2 semaines avant l'échéance**. Après réception des candidatures, la Direction Technique Nationale délivrera une autorisation de participation sur proposition de l'Entraîneur National. Elle procédera ainsi à l'engagement à l'épreuve mentionnée.

La participation aux épreuves de Coupes du Monde est individuelle sous les couleurs de club ou de Team UCI, conformément à la réglementation UCI.

➔ Coupes du Monde - Elites Hommes :

8 places sont disponibles, incluant les hommes appartenant au Top 50 du Ranking UCI, qualifiés d'office et non remplaçables.

Chaque coureur devra déposer sa candidature à la DTN, via le site internet officiel (www.ffc.fr) , **2 semaines avant l'échéance**. Après réception des candidatures, la Direction Technique Nationale délivrera une autorisation de participation sur proposition de l'Entraîneur National. Elle procédera ainsi à l'engagement à l'épreuve mentionnée.

La participation aux épreuves de Coupes du Monde est individuelle sous les couleurs de club ou de Team UCI, conformément à la réglementation UCI.

➤ Coupes du Monde - Juniors hommes/dames et espoirs hommes :

La participation aux épreuves de Coupe du Monde s'effectue au sein d'une **sélection nationale** avec port du maillot national obligatoire en Juniors hommes-dames (**6 places maximum**) et, espoirs hommes convoqués avec leur mécanicien personnel (**4 places maximum**).

Un accompagnement spécifique des juniors dames sur l'épreuve élites si elles répondent aux critères de sélection sera mis en place.

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Pour l'épreuve de **Valkenburg (Pays-Bas), le 18/10/2015** :
 - Avoir terminé dans les 20 premiers d'une manche de Coupe du Monde 2014/2015 ;
 - Avoir terminé dans les 10 premiers du CDF cyclo-cross 2015 ;
 - Avoir terminé dans les 3 premiers de la manche de Coupe de France Albi le 11 octobre 2015.

- Pour les épreuves de **Koksijde (Belgique), le 22/11/2015** ; de **Namur (Belgique), le 20/12/2015** et de **Heusden Zolder (Belgique), le 26/12/2015** :
 - Avoir terminé dans les 10 premiers d'une manche de Coupe du Monde 2014/2015 ;
 - Avoir terminé dans les 15 premiers d'une manche de Coupe du Monde 2015/2016 ;
 - Avoir terminé dans les 12 premiers du Championnat d'Europe cyclo-cross 2015 ;
 - Avoir terminé dans les 10 premiers du CDF cyclo-cross 2015 ;
 - Avoir terminé dans les 3 premiers d'une manche de Coupe de France.

- Pour les épreuves de **Lignières en Berry (France), le 17/01/2016** et de **Hooghereide (Pays-Bas), le 24/01/2016** :
 - Coureurs sélectionnés aux Championnat du Monde 2016

➔ Championnats d'Europe à Huijbergen (Allemagne) - 07/11/2015



La participation aux Championnats d'Europe s'effectue au sein d'une **sélection nationale** avec port du maillot national obligatoire. La composition de l'équipe sera proposée sur la base d'athlètes sélectionnables par leurs performances obtenues après observation des épreuves internationales, et éventuellement nationales.

➔ Championnats d'Europe - Femmes Elites

L'U.E.C. permet un **quota maximal de 8 places**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 20 premières des championnats du Monde Elite 2015;
- Avoir terminé dans les 15 premières du classement général de la coupe du monde 2014/2015 ;
- Avoir terminé dans les 20 premières d'une manche de coupe du monde 2014/2015;
- Avoir terminé au moins une fois, dans les 20 premières des deux premières manches de la coupe du monde 2015/2016. ;
- Etre dans les 20 premières du classement de la coupe du monde à la veille de l'annonce de la sélection.

L'entraîneur national peut proposer d'être sélectionnables, une ou plusieurs sportives après observation des épreuves citées ci-dessus.

La sélection des sportives sera proposée après l'épreuve de Coupe du Monde de Valkenburg, soit aux alentours du 20 octobre 2015.

➔ Championnats d'Europe - Hommes Elites

L'U.E.C. permet un **quota maximal de 8 places**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 20 premiers des championnats du Monde Elite 2015;

- Avoir terminé dans les 15 premiers du classement général de la coupe du monde 2014/2015 ;
- Avoir terminé dans les 20 premiers d'une manche de coupe du monde 2014/2015;
- Avoir terminé au moins une fois, dans les 20 premiers des deux premières manches de la coupe du monde 2015/2016. ;
- Etre dans les 20 premiers du classement de la coupe du monde à la veille de l'annonce de la sélection.

L'entraîneur national peut proposer d'être sélectionnables, une ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus.

La sélection des sportifs sera proposée après l'épreuve de Coupe du Monde de Valkenburg, soit aux alentours du 20 octobre 2015.

↻ Championnats d'Europe - Femmes U23

L'U.E.C. permet un **quota maximal de 8 places**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 20 premières des championnats du Monde Elite 2015;
- Avoir terminé dans les 20 premières du classement général de la coupe du monde 2014/2015 ;
- Avoir terminé dans les 20 premières d'une manche de coupe du monde 2014/2015;
- Avoir terminé au moins une fois, dans les 20 premières des deux premières manches de la coupe du monde 2015/2016. ;
- Etre dans les 20 premières du classement de la coupe du monde à la veille de l'annonce de la sélection ;
- Avoir terminé parmi les 3 premières de la Coupe de France Dames d'Albi.

L'entraîneur national peut proposer d'être sélectionnables, une ou plusieurs sportives après observation des épreuves citées ci-dessus.

La sélection des sportives sera proposée après l'épreuve de Coupe du Monde de Valkenburg, soit aux alentours du 20 octobre 2015.

↻ Championnats d'Europe - Hommes U23

L'U.E.C. permet un **quota maximal de 8 places**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 20 premiers des championnats du Monde Espoir 2015;

- Avoir terminé dans les 15 premiers du classement général de la coupe du monde Espoir 2014/2015 ;
- Avoir terminé dans les 15 premiers d'une manche de coupe du monde Espoir 2014/2015;
- Avoir terminé dans les 20 premiers de la Coupe du Monde Espoirs de Valkenburg;
- Avoir terminé parmi les 3 premiers de la Coupe de France Espoirs d'Albi.

L'entraîneur national peut proposer d'être sélectionnables, un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus.

La sélection des sportifs sera proposée après l'épreuve de Coupe du Monde de Valkenburg, soit aux alentours du 20 octobre 2015.

➔ **Championnats d'Europe – Juniors Hommes**

L'U.E.C. permet un **quota maximal de 8 places**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 20 premiers des championnats du Monde Junior 2015;
- Avoir terminé dans les 15 premiers du classement général de la coupe du monde Junior 2014/2015 ;
- Avoir terminé dans les 15 premiers d'une manche de coupe du monde Junior 2014/2015;
- Avoir terminé dans les 20 premiers de la Coupe du Monde Juniors de Valkenburg;
- Avoir terminé parmi les 3 premiers de la Coupe de France Juniors d'Albi.

L'entraîneur national peut proposer d'être sélectionnables, un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus.

La sélection des sportifs sera proposée après l'épreuve de Coupe du Monde de Valkenburg, soit aux alentours du 20 octobre 2015.

➔ Championnats du Monde à Heuseden Zolder (Belgique) - 30 et 31 janvier 2016



La participation aux Championnats du Monde s'effectue au sein d'une **sélection nationale** avec port du maillot national obligatoire. La composition de l'équipe sera proposée sur la base d'athlètes sélectionnables par leurs performances obtenues après observation des épreuves internationales, et éventuellement nationales.

La **participation aux Championnats de France** de cyclo-cross est obligatoire pour être sélectionnée.

➔ Championnats du Monde - Femmes Elites

L'U.C.I. permet un **quota maximal de 5 places**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 16 premières des championnats du Monde Elite 2015;
- Avoir terminé dans les 10 premières du classement général de la coupe du monde 2014/2015 ;
- Avoir terminé au moins une fois, dans les 10 premières d'un manche de la coupe du monde 2014/2015 ;
- Avoir terminé au moins une fois, dans les 20 premières d'un manche de la coupe du monde 2015/2016 ;
- Etre dans les 20 premières du classement de la coupe du monde à la veille de l'annonce de la sélection ;
- Avoir terminé dans les 16 premières des championnats d'Europe Elite 2015/2016.

L'entraîneur national peut proposer d'être sélectionnables, une ou plusieurs sportives après observation des épreuves citées ci-dessus.

La sélection des sportives sera proposée après les Championnats de France, soit aux alentours du 12 janvier 2016.

➔ Championnats du Monde - Hommes Elites

L'U.C.I. permet un **quota maximal de 5 places**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 16 premiers des championnats du Monde Elite 2015;
- Avoir terminé dans les 10 premiers du classement général de la coupe du monde 2014/2015 ;

- Avoir terminé au moins une fois, dans les 10 premiers d'une manche de la coupe du monde 2014/2015 ;
- Avoir terminé au moins une fois, dans les 20 premiers d'une manche de la coupe du monde 2015/2016 ;
- Etre dans les 20 premiers du classement de la coupe du monde à la veille de l'annonce de la sélection ;
- Avoir terminé dans les 20 premiers des championnats d'Europe Elite 2015/2016.

L'entraîneur national peut proposer d'être sélectionnables, un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus.

La sélection des sportifs sera proposée après les Championnats de France, soit aux alentours du 12 janvier 2016.

➔ Championnats du Monde - Femmes U23

L'U.C.I. permet un **quota maximal de 5 places**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 20 premières des championnats du Monde Elite 2015;
- Avoir terminé dans les 16 premières du classement général de la coupe du monde 2014/2015 ;
- Avoir terminé au moins une fois, dans les 16 premières d'un manche de la coupe du monde 2014/2015 ;
- Avoir terminé au moins une fois, dans les 20 premières d'un manche de la coupe du monde 2015/2016 ;
- Etre dans les 20 premières du classement de la coupe du monde à la veille de l'annonce de la sélection ;
- Avoir terminé dans les 12 premières des championnats d'Europe U23 2015/2016.

L'entraîneur national peut proposer d'être sélectionnables, une ou plusieurs sportives après observation des épreuves citées ci-dessus.

La sélection des sportives sera proposée après les Championnats de France, soit aux alentours du 12 janvier 2016.

➔ Championnats du Monde - Hommes U23

L'U.C.I. permet un **quota maximal de 5 places**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 16 premiers des championnats du Monde Espoir 2015;

- Avoir terminé dans les 8 premiers du classement général de la coupe du monde Espoir 2014/2015 ;
- Avoir terminé au moins une fois, dans les 8 premiers d'une manche de la coupe du monde Espoir 2014/2015 ;
- Avoir terminé au moins une fois, dans les 16 premiers d'une manche de la coupe du monde Espoir 2015/2016 ;
- Etre dans les 16 premiers du classement de la coupe du monde Espoir à la veille de l'annonce de la sélection ;
- Avoir terminé dans les 16 premiers des championnats d'Europe Espoir 2015/2016.

L'entraîneur national peut proposer d'être sélectionnables, un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus.

La sélection des sportifs sera proposée après les Championnats de France, soit aux alentours du 12 janvier 2016.

☛ Championnats du Monde – Juniors Hommes

L'U.C.I. permet un **quota maximal de 5 places**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 16 premiers des championnats du Monde Junior 2015;
- Avoir terminé dans les 8 premiers du classement général de la coupe du monde Junior 2014/2015 ;
- Avoir terminé au moins une fois, dans les 8 premiers d'une manche de la coupe du monde Junior 2014/2015 ;
- Avoir terminé au moins une fois, dans les 16 premiers d'une manche de la coupe du monde Junior 2015/2016 ;
- Etre dans les 16 premiers du classement de la coupe du monde Junior à la veille de l'annonce de la sélection ;
- Avoir terminé dans les 12 premiers des championnats d'Europe Junior 2015/2016.

L'entraîneur national peut proposer d'être sélectionnables, un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus.

La sélection des sportifs sera proposée après les Championnats de France, soit aux alentours du 12 janvier 2016.